

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

DELIBERATION N°2022.00201

SOUTIEN A L'ACTION « ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION POUR L'ANNEE 2022 » PORTEE PAR MECALOIRE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 64

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 65

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANÇON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mai 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220505-D20220020110

DATE D'AFFICHAGE :13 mai 2022

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY, M. Rémy GUYOT, M. Yves MORAND,
M. Gilles PERACHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

SOUTIEN A L'ACTION « ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION POUR L'ANNEE 2022 » PORTEE PAR MECALOIRE

Dans le cadre du soutien à la filière industrie, Saint-Etienne Métropole s'appuie sur les actions conduites par la grappe industrielle MECALOIRE. Cette dernière rassemble environ 70 adhérents, acteurs de l'industrie de la mécanique et de la métallurgie, sur le territoire de la Loire et de la Haute Loire.

MECALOIRE a pour mission de favoriser la coopération, le développement économique et l'innovation au sein des TPE/PME mécaniciennes.

A ce titre, un plan d'actions dédié aux adhérents est établi et s'articule autour de 5 thématiques :

- Innovation ;
- Performance interne ;
- Développement du CA et international ;
- Fédérer les entreprises ;
- Relocalisation (Action Production France) ;

et de 2 axes d'accompagnement des entreprises transversaux à ces 5 thématiques :

- Accompagnement vers les dispositifs d'aides et de relance ;
- Travail inter grappes.

L'année 2021 a permis le déploiement des actions suivantes :

- Présence de MECALOIRE sur le salon Global Industrie au côté des grappes Vilesta et Mécabourg ;
- Accompagnement des adhérents sur le plan de relance : accès aux différentes aides et appels à projets : 15 projets déposés par des adhérents de MECALOIRE ;
- Sensibilisation à l'innovation à travers des visites d'entreprises et déploiement de l'appel à projets digitalisation en lien avec le pôle CIMES ;
- Action sur les achats groupés en partenariat avec Qantis ;
- Action sur la thématique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises): partenariat avec AG2R et FACE Loire et Forez entreprendre : 10 diagnostics réalisés en 2021 et mise en place d'un groupe de travail RSE ;
- Actions permettant de fédérer les entreprises : petits déjeuners, afterwork et déjeuners informels ;
- Lancement de l'action Production France. Cette action a pour objectif de permettre la relocalisation d'activité de production.

Le plan d'actions 2022 proposé par MECALOIRE et pour lequel le soutien de Saint-Etienne Métropole est sollicité se décline ainsi :

- Travail inter grappes : business meeting régional organisé en octobre 2022 ;
- Actions de sensibilisation des adhérents sur la performance industrielle et l'innovation en lien avec CIMES ;
- Détection et accompagnement de projets d'innovation au sein des entreprises adhérentes, en lien avec le pôle CIMES ;
- Poursuite de l'action achats groupés et bilan en 2022 avec définition des suites à engager ;
- Action RSE : poursuite des diagnostics et réalisation d'outils à mutualiser entre entreprises ;
- Une mission internationale en Europe du Nord, Royaume Uni ou Allemagne ;
- Participation active à la Biennale du Manufacturing 2022 ;
- Poursuite de l'action Production France.

Pour assurer le déploiement de ces actions, MECALOIRE sollicite un financement de 20 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 20 000 € à Mécaloire, au titre de l'action « Animation de l'écosystème d'innovation pour l'année 2022 »,**
- **approuve le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et MECALOIRE,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et MECALOIRE et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 sur le compte : SULFI-INUM, chapitre 65.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU